



## EDITORIAL :

*Tout d'abord je vous renouvelle mes remerciements pour la confiance que vous m'avez accordée, avec mon équipe, pour gérer notre commune.*

*Malgré une baisse des dotations de l'Etat, malgré une augmentation des charges imposées par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires ainsi que les obligations législatives auxquelles nous sommes soumis : étude pour l'accessibilité des édifices publics aux personnes à mobilité réduite, modification du PLU pour être compatible avec les directives de Grenelle 2..., soyez assurés que la politique menée par le Conseil Municipal est d'éviter toute pression fiscale supplémentaire aussi longtemps que nous le pourrons. Tout ceci, en maintenant les services que vous attendez et en améliorant votre cadre de vie.*

*Tous les travaux importants en investissement ne sont réalisés qu'une fois les aides de l'Etat ou du Conseil Général de l'Oise accordées. L'exemple type est l'aménagement du parvis de la mairie et les trottoirs rue de la Libération, pour une dépense de 140 000 euros HT, nous avons obtenu une subvention cumulée Etat + Département de 100 000 euros, cumul possible car ces travaux améliorent l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite.*

*En ces temps difficiles la rigueur et la sagesse sont essentiels.*

*Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et en particulier à ceux du nouveau lotissement du Mont des Vignes.*

*Je vous laisse découvrir au fil des pages la vie de notre village et remercie sincèrement tous les bénévoles des associations, l'équipe enseignante, les animatrices du Centre de loisirs et le personnel communal.*

*Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de bonheur et de santé pour l'année 2015.*

*Votre Maire, Alain Lriverend*

## SOMMAIRE :

■ Recensement – Haut débit	P. 2	■ Conseil Municipal enfants/ Association des Parents d'élèves	P. 11
■ Travaux et équipements	P. 3	■ Accueil périscolaire	P. 12
■ Budgets	P. 4/5	■ Bibliothèque municipale / C.A.D.	P. 13
■ Manifestations communales	P. 6	■ A.S.L.D.	P. 14
■ Etat-civil	P. 7	■ Histoire de notre village	P. 15
■ Informations pratiques	P. 8	■ Agenda	P. 16
■ Ecole – Rythmes scolaires	P. 9/1		

## RECENSEMENT

A partir du 15 janvier et jusqu'au 14 février 2015, la Commune de Dieudonne verra sa population recensée. Tous les habitants de la commune sont concernés. Dès ce jour, vous recevrez donc la visite d'un agent recenseur.

**Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour lui réserver le meilleur accueil.**

Cette année il y a une nouveauté. Vous pouvez choisir d'être recensé en ligne. L'agent recenseur vous expliquera comment faire. Sinon il vous remettra deux questionnaires l'un concernant votre logement, l'autre relatif aux personnes composant votre foyer. Lors de cette visite, il conviendra aussi avec vous du jour où il viendra récupérer les questionnaires.

### QUEL VA ETRE VOTRE ROLE EN TANT QU'HABITANT

Vos réponses sont confidentielles et destinées exclusivement à l'INSEE, seul organisme habilité à les traiter, de façon anonyme. Si vous rencontrez des difficultés pour répondre à certaines questions, l'agent recenseur peut vous aider. Votre réponse est importante.

Pour que les résultats soient fiables, il est indispensable que chaque habitant remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs.



### LES AGENTS RECENSEURS

Ils seront facilement identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figureront leur photographie et la signature de votre maire.

Madame Michèle DELPERDANGE a été désignée comme coordonnatrice communale de l'enquête de recensement.

Madame Chantal MARY et Mademoiselle Marion CRESSON seront les agents recenseurs.

## DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT

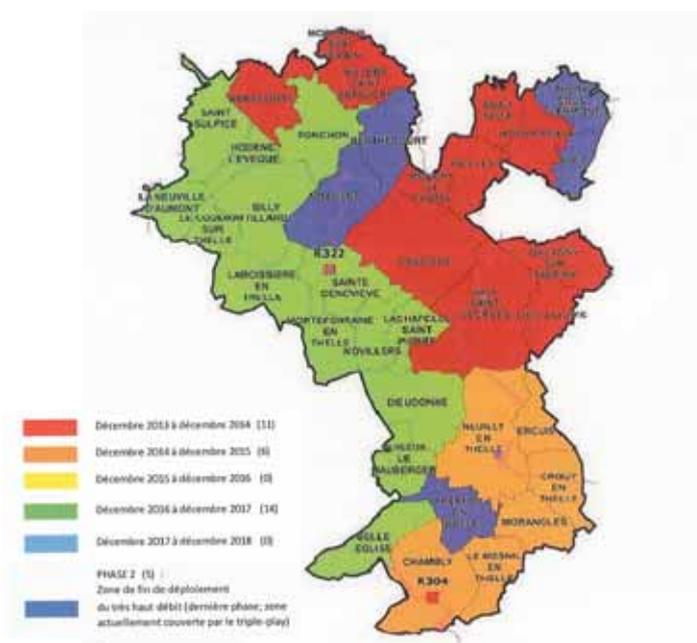
Vous trouverez ci-dessous la carte et le phasage du déploiement du très haut débit pour la Communauté de Communes du Pays de Thelle.

A ce jour le calendrier est respecté et notre commune en sera dotée de décembre 2016 à décembre 2017.

La mise en place du haut débit se fera jusqu'à votre domicile au même titre que votre prise de téléphone analogique. Elle se fera à l'identique de l'installation actuelle soit en aérien soit en souterrain.

Vous n'aurez plus qu'à contacter votre fournisseur d'accès pour avoir le matériel et l'abonnement nécessaires pour profiter du service.

Ce déploiement est entièrement financé par le Conseil Général de l'Oise et par la Communauté de Communes du Pays de Thelle.



## TRAVAUX et AQUISITIONS 2014

- Aménagement du parvis de la Mairie et des trottoirs avec mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite : 166 800 € - 104 000 € de subventions (60 000 € de l'Etat et 44 000 € du Conseil Général de l'Oise) et - 28 000 € de TVA récupérable en investissement.
- Eglise : renforcement de la charpente et création d'un escalier et palier pour accéder au clocher : 6 600 €
- Aménagement des trottoirs rue des Iles coté obligatoire de stationnement : 15 500 €
- Travaux de voirie : carrefour rue des Lauriers, carrefour route de Puiseux, traversée des eaux pluviales au hameau de Montchavert et réfection des voies de la commune : 30 500 €
- Changement du ballon d'eau chaude de la cantine scolaire et mise en place d'un mitigeur aux toilettes des maternelles : 1700 €
- Acquisition d'un tableau numérique pour la classe des CM : 1 600 €
- Renforcement du réseau d'eau potable : 10 500 €
- Renforcement du réseau électrique, rue de la Libération et hameau de Montchavert, travaux réalisés en convention avec le SE 60 (Syndicat d'Electricité de l'Oise)



## PREVISIONS 2015

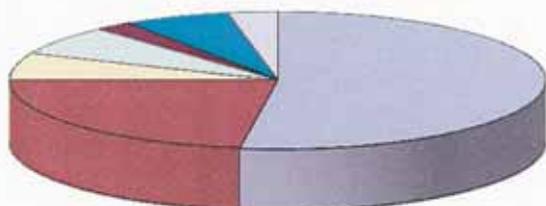
- Préau de l'école primaire : démontage de la toiture en fibrociment (produit amianté) et montage d'une nouvelle toiture, décapage et mise en peinture de la charpente métallique : 65 000 €  
Subvention estimée de l'Etat : 29 250 €
- Aménagement pour éviter les coulées de boues du chemin n°7 au croisement de la RD609 : 20 000 €  
Subvention du Conseil Général de l'Oise : 7800 €
- Réfection de la façade en pierre de la bibliothèque : 15 000 €  
Subvention du Conseil Général de l'Oise : 5800 €
- Renforcement du réseau d'eau potable, les travaux seront exécutés par le Syndicat des Eaux d'Ully-Saint-Georges et facturés à la commune  
Subvention déduite du Conseil Général de l'Oise : 40 000 € (estimatif)
- Poursuite des travaux de l'église.
- Acquisition de bancs à l'église : 1700 €
- Acquisition d'un tableau numérique pour la classe des CE : 1 600 €

## BUDGET PREVISIONNEL 2014

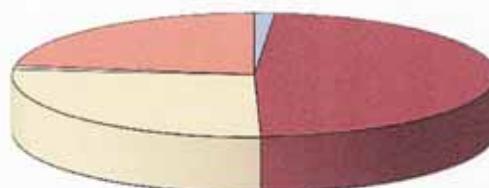
### SECTION FONCTIONEMENT

Ce tableau représente l'ensemble des opérations prévues pour l'année 2014

Dépenses	Budget	%	Recettes	Budget	%
Charges à caractère général	345 400	52.3%	Produits des services du domaine	9 880	1.4%
Charges du personnel	150 890	22.8%	Impôts et taxes	347 182	48.2%
Autres charges de gestion courante	41 800	6.3%	Dotations de l'état et subventions	193 900	26.9%
Reversement sur recette (Taxe Professionnelle Unifiée)	45 600	6.9%	Produits exceptionnels	6 500	0.9%
Charges financières (dont intérêts des emprunts)	14 600	2.2%			
			Report de l'excédent 2013	163 023	22.6%
Virement à la section investissement	42 558	6.4%			
Excédent non réalisé	20 000	3.0%			
<b>Total</b>	<b>660 848</b>	<b>100%</b>	<b>Total</b>	<b>720 485</b>	<b>100%</b>



- Charges à caractère général
- Charges du personnel
- Autres charges de gestion courante
- Reversement sur recette (Taxe Professionnelle Unifiée)
- Charges financières (dont intérêts des emprunts)
- Virement à la section investissement
- Excédent non réalisé



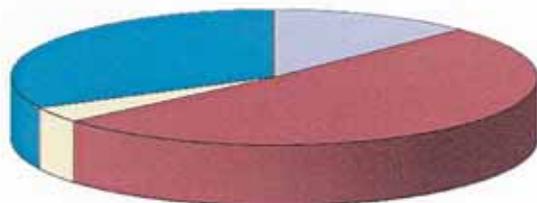
- Produits des services du domaine
- Impôts et taxes
- Dotations de l'état et subventions
- Produits exceptionnels
- Report de l'excédent 2013

## BUDGET PREVISIONNEL 2014

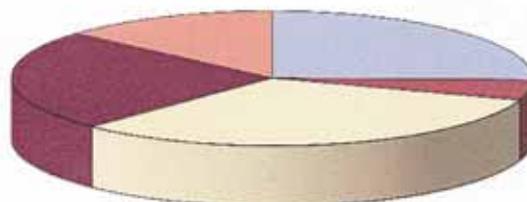
### SECTION INVESTISSEMENT

Tableau de l'ensemble des opérations prévues pour l'année 2014

Dépenses	Budget	%	Recettes	Budget	%
Remboursements d'emprunts	39 100	12.4%	Subventions diverses	79 512	25.3%
Travaux et aménagements (aménagement du parvis de la Mairie et de ses abords avec mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite)	161 100	51.3%	Dotations (TVA et TLE)	15 499	4.9%
Equipement, travaux bâtiments communaux et école	11 550	3.7%	Emprunts	100 000	31.8%
			Fonds propres (article 1068)	0	0.0%
			Excédent 2013	76 706	24.4%
			Virement de la section fonctionnement	42 558	13.5%
Reste à réaliser sur 2013	102 525	33%			
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>314 275</b>	<b>100%</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>314 275</b>	<b>100%</b>



- Remboursements d'emprunts
- Travaux et aménagements (aménagement du parvis de la Mairie et de ses abords avec mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite)
- Equipement, travaux bâtiments communaux et école
- Reste à réaliser sur 2013



- Subventions diverses
- Dotations (TVA et TLE)
- Emprunts
- Fonds propres (article 1068)
- Excédent 2013
- Virement de la section fonctionnement

## MANIFESTATIONS COMMUNALES

La commission des Fêtes a décidé de modifier le calendrier des manifestations communales sur l'année afin d'éviter la surcharge du mois de juin (Fête communale, fête de la musique, kermesse de l'école, périscolaire et manifestations connexes).

Elle vous propose donc la répartition suivante :

- Février : traditionnel repas des Aînés.
- Avril : nettoyage de printemps festif, nous offrirons à l'issue du ramassage un buffet campagnard pour remercier les participants.
- Juin : Fête communale agrémentée d'un feu d'artifice en soirée.
- Septembre : Fête de l'Automne, dont l'organisation vous sera dévoilée dans votre prochain journal.
- Novembre : commémoration de l'Armistice de 1914-1918

Vous pouvez constater que la Fête de la musique n'apparaît pas dans cette nouvelle organisation ; la répétition des spectacles impliquant les enfants sur deux semaines nous a semblé trop conséquente.

## RESULTATS DES BOUCLES DE DIEUDONNE JUIN 2014

<b>Maternelle</b>	Série M Tous les participants	300 m	La Bout d'chou
<b>2007</b>	Série A DOURLAN Mahina	450 m	L'élémentaire
	Série B DOUMBIA-GUILLAUME Anicet	450 m	
<b>2006</b>	Série C DUCROCQ Célya	550 m	La Fastoche
	Série D COELHO Fabio	550 m	
<b>2005</b>	Série E HAUVILLE Jeanne	800 m	La Coriace
	Série F BRAUD Mathis	800 m	
<b>2004</b>	Série G LEFEVRE Annaelle	900 m	La Solitaire
<b>2003-2002</b>	Série I BLANCHOT Loan	1100 m	La Sans Pitié
	Série J WAGUETTE Axel	1100 m	
<b>- 18 ans</b>	THOMAS Pauline	2400 m	La Cooper
	ARNOULD Jules	2400 m	
<b>+ 18 ans</b>	CARRET Christine	2400 m	
	DUBUS Maxime	2400 m	

Encore bravo à tous les participants de cette épreuve, préparez-vous pour la prochaine !



## ETAT-CIVIL

### NAISSANCES

- |                                        |                                                |
|----------------------------------------|------------------------------------------------|
| ○ DURI Ewen, Marcel, Michel            | le 15/01/2014 à Beauvais (Oise)                |
| ○ STROZYNSKI Théa, Maëlle, Valérie     | le 11/02/2014 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise) |
| ○ STROZYNSKI Sacha, Franck, Jérôme     | le 11/02/2014 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise) |
| ○ PEIXOTO Mahily, Jeane                | le 03/04/2014 à l'Isle-Adam (Val d'Oise)       |
| ○ VERMAL Liam, Michaël, Patrick        | le 04/04/2014 à l'Isle-Adam (Val d'Oise)       |
| ○ ARAUJO Caly                          | le 23/04/2014 à l'Isle-Adam (Val d'Oise)       |
| ○ LE CORRE Milan, Dorian, Frédéric     | le 28/07/2014 à Poissy (Yvelines)              |
| ○ PRUVOT Agathe, Christine, Bernadette | le 26/10/2014 à l'Isle-Adam (Val d'Oise)       |
| ○ FONTAINE Eléa, Aurore, Marion        | le 18/11/2014 à Beaumont-Sur-Oise (Val d'Oise) |

*Aux familles et aux bébés, nous souhaitons joie et prospérité.*

### MARIAGES :

- |                                                                  |               |
|------------------------------------------------------------------|---------------|
| ○ LAMBERT Sophie, Caroline et NUNES Victor, Manuel               | le 31/05/2014 |
| ○ WITTEBROOD Ingrid, Isabelle, Sabine et FAUVELLE Pascal, Alsace | le 07/06/2014 |

### DECES :

- |                                        |               |
|----------------------------------------|---------------|
| ○ ARSENDEAU Juliette, Augustine, Marie | le 19/01/2014 |
| ○ HÉRON Jean-Paul, Georges, Marcel     | le 08/01/2014 |
| ○ DUFAY Dominique, Violette            | le 14/04/2014 |
| ○ DUCROCQ Albert, Georges, Louis       | le 04/07/2014 |
| ○ CHISLARD Paul                        | le 19/09/2014 |
| ○ LEQUEUX Daniel, Alain                | le 22/11/2014 |

*Aux familles des défunts, nous renouvelons nos sincères condoléances.*

### RECENSEMENT MILITAIRE concernant les jeunes garçons et jeunes filles nés en 1999 :

#### Les jeunes garçons et jeunes filles

- Nés en Janvier, Février, Mars 1999
- nés en Avril, Mai, Juin 1999
- nés en Juillet, Août, Septembre 1999
- nés en Octobre, Novembre, Décembre 1999

#### se feront recenser en Mairie

- au cours du 1er trimestre 2015.
- au cours du 2ème trimestre 2015.
- au cours du 3ème trimestre 2015.
- au cours du 4ème trimestre 2015.

## INFOS PRATIQUES

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Secrétariat :

Mardi de 16 h 30 à 19 h 30

Vendredi de 16 h 30 à 19 h 30

Samedi de 8 h 30 à 10 h 30

Permanences des élus :

de 16 h 30 à 19 h 30 : M. LERIVEREND Mme DELPERDANGE

de 17 h 30 à 19 h 30 : M. LERIVEREND M. FIGUIER Mme DELPERDANGE

de 8 h 30 à 10 h 30 : M. ARNOULD

## INFOS PRATIQUES

### ASSISTANTE SOCIALE :

Notre Commune dépend du centre médico-social de CHAMBLY  
158 rue Raymond Joly, 60230 CHAMBLY , Téléphone : 03 44 10 72 70  
En cas de besoin une assistante sociale vous recevra sur rendez-vous préalable.

### POINT ACCUEIL RETRAITE

Caisse Retraite Assurance Maladie Nord-Picardie :  
Pour obtenir Mme HOCHARD, conseillère retraite, appelez le 06 80 36 11 72.

### MISSION LOCALE DE LA VALLEE DE L'OISE

3 Square de la Libération 60100 CREIL, Téléphone 03 44 24 22 07  
Jeunes de 16 à 25 ans, pour vos problèmes de mobilité, de santé, de stages, de CDD/CDI, CV, lettre de motivation, A.N.P.E, pour vous conseiller, pour vous accompagner, contacter la Mission locale. ACCUEIL sur rendez-vous.

### CONCILIATEUR DE JUSTICE :

Mr DOMPTAIL Raymond

Permanences :

Reçoit sur rendez-vous à la mairie de Neuilly-en-Thelle au 03 44 26 86 66

Son rôle :

Rechercher le règlement amiable, en dehors de toute procédure judiciaire, des différends entre particuliers et notamment :

- les conflits de voisinage
- les difficultés entre propriétaire et locataire
- les désaccords entre client et artisan, etc. ...

Le conciliateur est un bénévole. La tentative de conciliation est gratuite, quelle que soit l'issue.

### HOTEL DES IMPOTS :

17 rue Anatole France – 60110 MERU – Tél. : 03 44 22 88 10

Les horaires d'ouverture seront : de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h

### PERMANENCES DE VOS ELUS :

Député : Mr Michel FRANCAIX (Tél. 01 39 37 44 13) reçoit sur rendez-vous en mairie de Chambly .

Conseiller Général : M. Gérard AUGER Tél. 03 44 26 86 66 en Mairie de Neuilly en Thelle reçoit sur rendez-vous le jeudi matin.

### A.D.A.V.I.J : ASSOCIATION D'AIDE AUX VICTIMES

Si vous êtes victimes d'une agression, d'un vol, du non-paiement d'une pension alimentaire etc....

Si vous ne savez pas comment porter plainte, résoudre un problème d'assurance etc....

Cette association vous aide et vous informe gratuitement dans vos démarches.

N° NATIONAL AZUR : 0810 09 86 09 du lundi au samedi de 10 h à 22 h

### AIDE MENAGERE :

L'A.S.D.A.P.A est une association de services pour l'aide à domicile et aux personnes âgées (ménage, courses, cuisine). Pour tous renseignements Tél. : 03 44 48 10 18 à Beauvais 24 Rue de Buzanval.

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

En cas de panne ou de dysfonctionnement vous pouvez contacter l'Entreprise DERICHEBOURG AQUA au 0800 088 100 chargé de l'entretien du réseau.

## ECOLE

### MISE EN PLACE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Une réunion publique, organisée le vendredi 5 décembre, a fait le bilan des premiers mois de fonctionnement des activités proposées avec les parents, les enseignantes et les animateurs.

L'ensemble des parents présents s'est déclaré satisfait par l'organisation et par le contenu de ses activités. Par contre l'emploi du temps découlant de cette réforme semble plus difficile à accepter pour les enfants de la classe maternelle.

Une deuxième réunion de bilan sera organisée à la fin du mois d'avril.

Ces activités sont entièrement gratuites pour les parents.

Elles représentent une charge financière importante pour le budget communal :

24 000 euros à laquelle il faut déduire l'aide de l'Etat pour l'année 2014/2015 de 4800 euros.

### LES PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2014-2015

- Le projet Passeport pour le collège se poursuit, la Mairie offrira à la fin de l'année le traditionnel dictionnaire à chacun des écoliers entrant en 6ème. Les familles seront contactées.

Les CM2 auront toujours la possibilité de découvrir leur futur collège avant la « Grande rentrée de Septembre », la mairie financera le déplacement.

- Nos élèves continueront de bénéficier des activités proposées à la piscine de Chambly, le transport sera pris en charge par la Mairie (transport que nous partageons avec la commune de Fresnoy en Thelle pour un montant de 1254 euros par commune).

Nous sommes désolés pour les enfants qui n'ont pu participer aux activités suite aux problèmes d'inondation de la piscine de Chambly.

### INSCRIPTION À L'ÉCOLE POUR LA RENTRÉE DES CLASSES 2015

#### Pour les enfants nés en 2012

Les parents souhaitant scolariser leur enfant à Dieudonne en septembre 2015, devront se présenter en Mairie aux dates indiquées ci-dessous avec :

-Le livret de famille

-les photocopies des vaccinations obligatoires du tetracoq.

#### Pour les enfants nés en 2013

L'inscription en mairie des enfants nés en 2013 permettra de faire une prévision d'effectifs pour les rentrées suivantes.

#### Jours et horaires d'inscription :

Tous les mardis et vendredis de janvier à mars de 16h30 à 19h30.

En cas d'impossibilité, prendre contact pour convenir d'un autre rendez-vous.

**Les inscriptions devront être terminées pour le 31 mars 2015.**

## ECOLE

### Charges liées aux activités pédagogiques

Cars, sorties scolaires	500.00
Cars transport pour la piscine	1 254.00
Fournitures scolaires, abonnements	4 500.00
Frais d'affranchissement	40.00
Subvention municipale versée à la coopérative scolaire	320.00
Photocopies	1 260.00
Abonnement internet pour les classes	360.00
<b>Total des charges liées aux activités pédagogiques</b>	<b>8 234.00</b>
<b>Actions complémentaires pour les enfants de l'école</b>	
<i>Cadeaux de Noël de la Municipalité</i> <i>Dictionnaires CM2, passeport pour le collège</i>	<i>1 217.00</i>
<i>Sapins de Noël</i>	<i>80.00</i>
<i>Aide au conseil municipal enfants</i>	<i>1 500.00</i>
<b>Total</b>	<b>2 797.00</b>
<b>Fonctionnement, travaux et entretiens.</b>	
Produits d'entretien	3 042.00
Pharmacie	112.00
Téléphone	768.00
Sécurité (extincteurs, électricité)	484.00
Chauffage, eau, électricité	11 242.00
Entretien de la chaudière	186.00
Travaux, gros entretien (mitigeur toilettes maternelle-)	721.00
Acquisition d'un tableau numérique	1 541.00
<b>Total des charges liées aux travaux et entretiens</b>	<b>18 096.00</b>
<b>Charges du personnel ( ATSEM et ménage)</b>	<b>36 000.00</b>
<b>Total général pour l'année</b>	<b>65 127.00</b>

Voici, par chapitres, le bilan des financements effectués pour l'année 2014 pour le fonctionnement de notre école.

Cela représente un budget de 749 euros consacré à chacun de nos élèves.

A ce budget il faut rajouter les dépenses liées aux activités mise en place pour les nouveaux rythmes scolaires.

### Le mot de la directrice

La directrice de l'école tient à féliciter la création de l'Association de Parents d'élèves de Dieudonné, qui permettra de créer un partenariat convivial et fructueux entre les familles, les élèves et l'équipe éducative.

Le Père Noël est passé à l'école le Vendredi 19 Décembre, au matin. Il a distribué des jouets (pour les plus petits) et des livres (pour les élèves du cp au cm2), commandés par l'équipe municipale. Un petit-déjeuner festif a été servi à tous les élèves par l'équipe enseignante.

Les élèves et l'équipe enseignante vous souhaitent de bonnes fêtes !



## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

L'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants s'est déroulée le 7 novembre 2014.

- FOY Méline
- BOUVRY Lana
- LACLUCHE Camille
- DA CUNHA Gabriela
- VADEWALLE-JATTEL Lisa
- TOURON Jade
- ADONIS Amandine, qui continue son mandat de l'an dernier.

Les enfants se réunissent le lundi, tous les quinze jours, pendant les activités péri éducatives, avec madame Da Cunha et Elisabeth Renault.

Le journal du Conseil Municipal enfants est reconduit et paraîtra une fois par trimestre.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le 10 octobre dernier notre Association des Parents d'élèves de Dieudonne (APED) a vu le jour.

Cette association indépendante et apolitique est ouverte à tous les parents d'enfants scolarisés à l'école des Trois Cahiers.

Son rôle est d'œuvrer pour le bien-être et l'épanouissement de nos enfants à l'école :

- en apportant notre soutien humain et financier aux enseignantes dans leurs différents projets pédagogiques,
- en participant et organisant des actions placées sous le signe de la convivialité,
- et en facilitant les rapports entre les familles et l'équipe enseignante.

Nous travaillons également en collaboration avec l'équipe du centre de Loisirs et la municipalité.

Elle est actuellement composée de 23 membres motivés et mobilisés pour mener à bien les actions que nous engageons durant cette année scolaire. Nous tenons vivement à les remercier.

Nos projets sont :

- notre participation au Carnaval organisé par l'Ecole des Trois Cahiers,
- l'organisation d'un concours de dessin,
- des ventes de gâteaux,
- et l'organisation d'une Kermesse le 27 juin 2015.

Toutes les aides matérielles, financières même les plus petites, tous les volontaires sont les bienvenus.

Rejoignez nous et participez ainsi à la vie de l'école de vos enfants.

## ACCUEIL PERISCOLAIRE

### LE PROJET *du centre*

« Kermesse et fête de l'enfance »



« A vos marques ».....

Réalisation de jeux picards (le dégomme, la table à glisser) et de jeux traditionnels ( le passe-trappe, le carrom)

« Prêts ».....

Des décorations, des affiches, des invitations seront réalisés. Des parcours sportifs et des jeux seront mis en place pour s'amuser.

« Partez ».....

Nous vous attendons nombreux pour la kermesse et la fête de l'enfance.

L'équipe d'animation

### QUELQUES ACTIVITES *du projet*

#### Créations

- Stands
- Jeux
- Décorations
- Affiches
- Invitations



#### Jeux et activités extérieurs

- Grands jeux
- Quizz
- Petits jeux
- Parcours sportifs
- Intervenante sportive



#### Découverte et culture

- Atelier culinaire
- Découverte de jeux picards
- Découverte de jeux traditionnels



### LE TEMPS *fort*

- Concours master chef famille: en mars 2015
- Kermesse: le samedi 27 juin après-midi.
- Fête de l'enfance: en septembre 2015.

### S'INSCRIRE *au centre*



Inscription au centre pour les enfants de 3 à 11 ans

1. Remplir un dossier d'inscription au centre de loisirs.

2. Faire les photocopies des documents suivants pour chaque dossier :

- Dernier avis d'imposition ou n° CAF
- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Attestation de sécurité sociale et carte mutuelle

### @ EN SAVOIR PLUS

En se connectant sur [ilep-picardie.com](http://ilep-picardie.com), choisissez « centres de loisirs » et le nom de votre commune. Vous aurez accès aux plannings, horaires, tarifs, photos, etc.

**Coordinatrice** : Francelina Fiamant ([cl.fresnoy@orange.fr](mailto:cl.fresnoy@orange.fr))

**Directrice** : Sandrine Gravet

**Animateurs** : Elisabeth Renault, Alexandre Douffaquar et Julie Morerod

Centre de loisirs: 03.44.26.37.14

Mail : [centredeloisirsdieudonne@orange.fr](mailto:centredeloisirsdieudonne@orange.fr)

Le centre de loisirs est fermé durant les périodes de Noël et le mois d'Août.



9 avenue Jean Moulin 60000 BEAUVAIS  
Tél : 03.44.05.92.53 Fax: 03.44.84.33.82  
[www.ilep-picardie.com](http://www.ilep-picardie.com)

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### Festival Contes d'Automne 2014

Nous avons passé un agréable moment, samedi 8 novembre en soirée, grâce au talent du conteur Benoît Brunhes qui nous a présenté sa collection d'objets en musique et chansons.

Le public, enfants et adultes, était conquis par tant de diversité.

### Prix LiRenThelle adulte 2014

Du mois de mars au mois de novembre, 8 de nos lecteurs se sont consacrés à la lecture de 7 ouvrages proposés au comité de lecture de la Bibliothèque

Le prix LiRenThelle a été attribué, lors du 13ème Salon du Livre de Neuilly en Thelle, au roman de Anna Lisbeth Marek - Les conversations - Edition.Phébus,

### Prix LiRenThelle jeunesse 2014

Nos jeunes lecteurs ont participé, eux aussi à ce prix

Le prix LiRenThelle a été attribué au roman de Guy Bass - P'tit Cousu - Edition Bayard

La liste complète des résultats ainsi que les livres des sélections sont disponibles la bibliothèque.

### Résidence d'auteur projet prévu courant mars 2015

En partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Oise, notre bibliothèque accueillera un auteur de Bande Dessinée dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale, la classe de Madame Caron participera à cette animation.

L'équipe de la bibliothèque est à votre disposition, n'hésitez pas à nous rendre visite, au 51 rue de la Libération l'inscription est gratuite et vous permet d'emprunter des livres, des films, des CD musicaux, des revues pour les adultes, jeunes et enfants

Lundi 16 h 30 - 19 h 00 Mercredi 14 h 00 - 17 h 00 Samedi 10 h 00 - 12 h 00  
bibliotheque-dieudonne.over-blog.com - Tel. 03 44 26 41 05

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne et heureuse année 2015

## CLUB DES AÎNÉS

Toute l'équipe du CAD vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015, santé et bonheur.

En septembre, le Club des Aînés a été reconduit après réflexion, avec l'espérance d'une plus grande participation des habitants de la commune.

Nous nous réunissons désormais le lundi, tous les quinze jours, autour d'un café et de gâteaux. Les jeux de cartes ou de société nous font passer un agréable moment.

Venez nous rejoindre pour agrandir notre cercle de camarades de jeux.

Rendez-vous en février pour fêter la Chandeleur ainsi que pour une journée organisée par Florilège avec au programme un repas offert et un loto gratuit sur inscription.

De nombreux lots pour pleins de gagnants ...

Venez nombreux !!!

## ASLD

2014, après une année associative riche en événements,

- Galette
- Repas ASLD
- Sortie "Age tendre" à l'Elispace de Beauvais
- Pêche en mer
- Loto
- Chasse aux œufs de Pâques
- Sortie au Louvre de LENS et visite de la mine de charbon de LEWARDE
- Soirée beaujolais
- Gymnastique enfants et adultes. Les cours ont toujours lieu le mardi en fin d'après midi pour les enfants et adolescents, en soirée pour les adultes :

Renseignement : Gym enfants, Mme MARY

Gym Adulte, Mmes ROUSSEL et LABOURDETTE

- Marché de Noël, la dernière manifestation de l'année Associative.
- Le père Noël, nous a honoré de sa présence avec une arrivée en calèche et une hotte abondamment fournie en peluches diverses qui ont fait la joie de tous.
- Le goûter en sa compagnie a ravi les enfants présents.
- De nombreux exposants ont présenté leurs créations



## Activités 2015

- Pétanques, Lotos, Karaoké, Gymnastique, Pêche, Chasse aux œufs, Repas de l'ASLD, Brocante,
- Une activité marche est organisée par Mme Facour

Je vous souhaite au nom de l'ASLD une bonne année 2015 et vous invite à venir nombreux aux différentes manifestations que nous organisons.

## HISTOIRE

### LES MORTS DE LA GRANDE GUERRE

En 2014 la France, a célébré le 100ème anniversaire du début de la Grande Guerre. Huit habitants de Dieudonne sont morts pour la France et leurs noms sont gravés sur notre Monument aux Morts.

**Georges FROIDURE** : Soldat de 2ème classe au 164ème régiment d'infanterie, il meurt des suites de ses blessures à l'hôpital temporaire n°5, le 10 octobre 1914 à 15 h. Il avait 25 ans. Il était célibataire. Son père était charretier à Dieudonne.

**Lucien CHAUSTIER** : soldat au 410ème régiment d'infanterie est tué à Ville sur Tourbe (Marne) au nord-ouest de Ste Menehould. Il avait 31 ans. Ses parents étaient manouvriers à Dieudonne.

**Robert PONCHEL** : caporal au 23ème régiment d'infanterie coloniale. Natif de Heilles, il tombe à Marcelcave (Somme) le 3 juillet. Il s'était marié à Dieudonne avec Juliette et allait avoir 26 ans.

**René THUILLIER** : soldat de 2ème classe au 287ème régiment d'infanterie, meurt à l'hôpital de Catenoy (Oise), le 14 août à 5 h. du soir. Il était titulaire de la Médaille militaire et de la Croix de guerre. Ses parents étaient boutonniers à Montchavert. Il venait d'avoir 20 ans le 19 juillet.

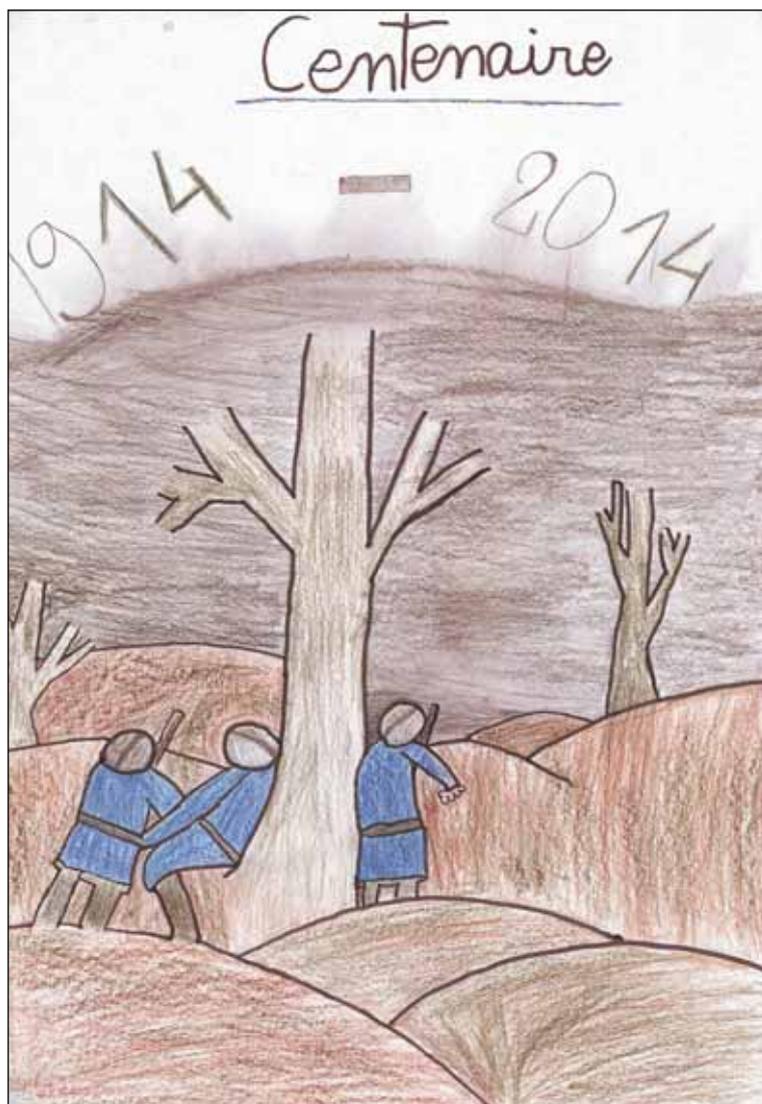
**Isidore DUCHATEL** : laisse sa vie dans les combats à Somme-Py (Marne) le 30 septembre. Caporal au 12ème régiment d'artillerie, il avait 23 ans.

**Jules VERDRE** : est mort à l'hôpital militaire de Fougères (Ille et Vilaine), 2 mois et demi après l'armistice. Il avait 30 ans.

**Germain DELATTRE** : n'a pas de trace dans les registres.

**Adjudant TRONSCORFF** : décédé de ses blessures en 1921, il n'y a pas de trace dans les registres.

Lors de sa séance du 27 mai 1921, le Conseil avait décidé, pour ériger le Monument aux Morts, de consacrer une somme de 1500 Francs qui s'ajoutait à une souscription publique de 651, 50 Francs. La marbrerie de Mme Veuve PACHY à Cires lès Mello fut chargée des travaux.



*Dessin réalisé par une élève de la classe des CM pour l'exposition sur les 100 ans de la Grande Guerre.*



## AGENDA

- Du 15 janvier au 14 février : recensement de la population.
- Samedi 17 janvier à 18 h : vœux du Maire.
- Dimanche 8 février : repas des Aînés à la Ferme du Roy à Anserville.
- Dimanche 22 et 29 mars : Elections départementales (vote de 8 h à 18 h).
- Dimanche 12 avril : Nettoyage de printemps (de 9 h à 12 h) suivi d'un buffet campagnard sous le préau de l'école pour les participants.
- Samedi 13 juin : Fête communale, boucles de Dieudonne, animations et jeux sur le stade, repas champêtre suivi d'un feu d'artifice.
- Dimanche 20 septembre : Fête de l'Automne et découverte de notre territoire communal.
- Messe à l'église de Dieudonne : le samedi 11 avril 2015 à 18h30.

### Rappel important :

Chaque logement qui se situe dans une habitation individuelle ou collective devra être équipé d'au moins un détecteur de fumée normalisé au 8 mars 2015 (Décret n°2011-30 du 10 janvier 2011)

Merci à Gérard Delperdange, pour les photos du journal.